



La lettre des Amis du Patrimoine Rennais - Avril 2024

Chères adhérentes, chers adhérents,

L'actualité des APR de ce premier trimestre 2024 est particulièrement riche !

Suite à la consultation ouverte sur les révisions du PLUI, plan local d'urbanisme intercommunal, une lettre ouverte a été adressée à Mme Appéré, Maire de Rennes, au nom de l'association pour faire part de nos réflexions constructives et préoccupations. Cette lettre sera ensuite rendue publique par voie de presse. En effet, il est hélas de plus en plus difficile d'obtenir satisfaction lors d'un recours contre un permis de construire, la loi comme la jurisprudence dressant de nombreux obstacles et permettant de plus en plus aux promoteurs de corriger en cours de route un projet fautif. Le passage en force concernant la rue Guéhenno vient illustrer ces difficultés croissantes à peser et infléchir des décisions pourtant contestables. C'est dans ce cadre que j'ai rencontré Mme Le Devehat, Architecte des Bâtiments de France, pour partager les inquiétudes des APR sur divers chantiers en cours et tout particulièrement le projet de destruction du parking des quais Laménais Duguay Trouin qui est le sujet de notre dossier.

C'est pourquoi les APR doivent intervenir beaucoup plus en amont, si possible avant le dépôt des permis de construire. A cet effet, afin de rendre nos actions plus efficaces, le conseil d'administration, sur proposition du bureau, a approuvé les critères d'intervention de l'association retenus dans les litiges concernant des constructions, démolitions ou rénovations problématiques. Par ailleurs, le bureau s'est engagé à tenir un état de suivi des affaires en cours afin d'informer le conseil et les adhérents.

Ainsi, de nombreux chantiers sont regardés avec attention tels que le 2bis rue Saint Alphonse où un petit collectif sans intérêt patrimonial risque d'abîmer la cohérence d'ensemble de ce quartier riche d'hôtels particuliers et d'édifices post Art déco ou la Chapelle Saint-Yves alors que cet ensemble est en passe d'être vendu par la Ville. Le devenir d'autres bâtiments tels que le Palais Saint-Melaine, l'hôtel de Robien, l'Hôtel-Dieu, sont regardés et suivis.

La récente visite de l'église Saint-Germain organisée le 23 novembre 2023 par Pierre-Henri Biger ainsi qu'une déambulation dans le centre historique avec Territoires Publics a rencontré un vif succès et permis de présenter deux opérations de réhabilitation exemplaires qui viennent d'être achevées. De même, la présentation de la Cathédrale Saint-Pierre et des alentours par Henry Masson le 17 janvier 2024 a rassemblé près d'une centaine de participants heureux de découvrir les trésors cachés et la sacristie de cet édifice remarquable accompagnée des explications éclairantes du conférencier. D'autres événements devraient suivre avec, en particulier, un parcours autour des « Niches à la Vierge » conduit par Patrick Grimault avec Jacques Alexandre et Capucine Lemaître prévu courant juin 2024, l'Hôtel d'Artillerie, les Halles centrales, les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins organisées par Patrimoine Environnement ... Plus largement, les propositions de visites que pourraient organiser, directement ou indirectement, les adhérents sont les bienvenues.

L'Assemblée générale de l'association, le samedi 20 avril de 14 h à 18 h au Jeu de Paume à Rennes nous donnera l'occasion d'échanger et de partager nos convictions au service de la défense du patrimoine historique rennais. Que les personnes intéressées pour intégrer le Conseil d'administration n'hésitent pas à se faire connaître. Enfin, le conseil d'administration du 14 décembre

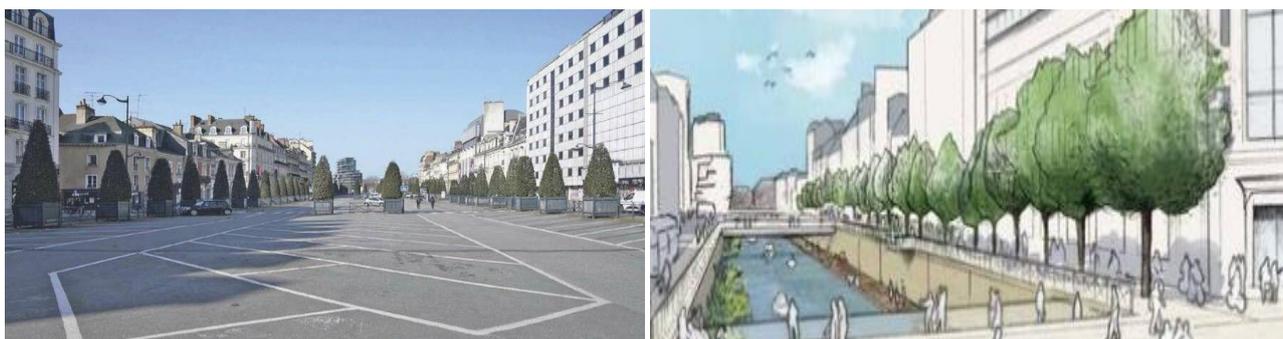
a décidé que le « prix Galette » créé par Jean-Yves Veillard, qui vient récompenser des projets de réhabilitation particulièrement aboutis, s'appelle désormais le « Prix Jean-Yves Veillard ». Cette année, le choix du lauréat, jusqu'à présent effectué par le conseil, sera désormais arrêté en Assemblée Générale sur la base de trois propositions soumises au vote.

En espérant vous y retrouver très nombreux !

Jean-Pierre Renault
Président des APR

Le dossier

Le Parking Vilaine : une destruction programmée qui peine à convaincre ...



Longtemps, à Rennes, la Vilaine a marqué la séparation entre la ville haute au Nord et la ville basse au Sud. La Vilaine est progressivement canalisée au milieu du XIX^{ème} siècle. En 1912, elle est recouverte d'une dalle de ciment entre les ponts Jean Jaurès et de Nemours. Après quarante ans de travaux, la construction du Palais du commerce, achevée en 1929, vient couronner ce qui est devenu la place de la République. Plus tard, dans les années cinquante, face à l'omniprésence des voitures, des projets avortés de création d'une autoroute sur la Vilaine sont envisagés, avec une couverture intégrale du canal. Finalement, en 1961, le chantier de la couverture de la Vilaine entre la place de la République et la place de Bretagne est lancé et achevé en 1963. Sur une longueur de 275 m et une largeur de 25 m, cette couverture, assemblage de pièces préfabriquées en béton-armé, répond alors aux besoins croissants de stationnements dans le centre-ville. La démolition de la dalle et des 250 places de parking est une promesse de campagne de Nathalie Appéré en 2020 dans le cadre du projet plus large de réaménagement des quais " La Vilaine au cœur de Rennes ". Cette décision a été confirmée en 2022 après consultation d'un jury de 30 citoyens tirés au sort.

Au printemps 2024, une nouvelle phase de concertation associant commerçants, associations, citoyens ... doit permettre de préciser le projet dont le coût est aujourd'hui estimé à 26 millions d'euros. La destruction du parking Vilaine devrait durer huit à neuf mois pour être terminée à l'été 2025. Il faudra trois autres années pour finaliser les aménagements envisagés tels que les pontons flottants, gradins, pelouses, arbres, passerelles ... pour un achèvement attendu courant 2028.

Pour ce projet d'envergure, les arguments avancés sont principalement la vétusté de la construction actuelle, l'adaptation de la ville aux enjeux climatiques par la création d'espaces verts aménagés sur près de 4 hectares en centre-ville avec la plantation de deux cent arbres. La végétalisation de la place Joffre tout comme la piétonisation de la rue du Pré Botté constitueront des prolongements naturels de ces aménagements.

Néanmoins, de nombreuses voix continuent de s'élever contre ce projet en soulignant en particulier la description sommaire des propositions présentées, un coût déjà très élevé qui risque de dérapé,

la perte importante et prévisible de fréquentation pour les commerces, la désertification du centre-ville, les nuisances de tous ordres pour les riverains et les risques pour la sécurité, l'affaiblissement du lien entre le nord et le sud de la ville, le manque de véritable débat démocratique.

Par ailleurs, de nombreuses questions techniques restent aujourd'hui sans réponses telles que l'accès des personnes handicapées aux pontons, l'impact de l'emprise des rampes d'accès sur la Vilaine, le coût réel des travaux au regard d'une possible rénovation de l'existant assorti de projets alternatifs ... La sous-face de la dalle pourrait par exemple être aménagée en espace de projection pour faire connaître l'histoire de la ville, vue du fleuve, au fil de l'eau en bateaux électriques !

Enfin, l'état actuel de la Vilaine entre le pont Saint-Georges et la place de la République, que longent les quais Chateaubriand et Lamartine nous montrent déjà toute la difficulté de l'exercice. avec des tentatives avortées d'aménagements dont on a perdu en quelques années le sens initial et l'intérêt pourtant rappelé par quelques illustrations aujourd'hui masquées par les nombreux tags.

Les Amis du Patrimoine Rennais s'interrogent donc sur l'intérêt de cette opération coûteuse, rejetée par une partie importante de la population qui verrait la disparition d'un ouvrage singulier et utile au bénéfice d'un projet incertain.

La vidéo du mois : *La destruction du parking Vilaine en questions* que vous trouverez prochainement sur notre chaîne Youtube des Amis du Patrimoine Rennais.

La vie de l'association

La vie sociale

Assemblée Générale des APR, Jeu de Paume, le 20 avril 2024, de 14h à 18h.

Prochain Conseil d'Administration des APR, le 9 mai 2024

Prochaines visites

Les Niches à la Vierge (Capucine Lemaître, Jacques Alexandre, Patrick Grimault) courant juin 2024

Projets à l'étude : **Les Halles centrales** (Patrick Grimault), **Un parcours Odorico** (Capucine Lemaître, Daniel Enocq)

Les lanceurs d'alerte

Dossiers actuellement suivis suite à des alertes de nos membres : 2bis rue Saint Alphonse, Chapelle Saint-Yves, l'hôtel de Robien, le Palais Saint-Melaine, l'Hôtel Dieu, rue Guéhenno ...

Pour mémoire et contributions

Le site des APR : <https://www.amispatrimoinerenais.org/>

Le Facebook des APR : <https://www.facebook.com/p/Les-Amis-du-Patrimoine-Rennais-association-loi-1901-100064540636229/>

La chaîne Youtube des APR : <https://www.youtube.com/@amispatrimoinerenais>

L'adresse email des APR : amispatrimoinerenais@gmail.com

L'adresse des APR : 13 Square Lucien Rose – 35000 RENNES